



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 18 janvier 2024 -

Délibération n°4.18/01/2024 relative aux droits d'inscription en Français Langue Etrangère (FLE)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Droits d'inscription en Français Langue Etrangère (FLE)

Documents fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Membres présents : 13
Membres représentés : 4
Nombre de votants : 17

Nombre de suffrages exprimés : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 17

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les droits d'inscription en Français Langue Etrangère (FLE), tels que présentés en séance et décrits en annexe.

Chambéry, le 11 mars 2024

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **18 MARS 2024**

Transmise au recteur le : **18 MARS 2024**

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

**DROITS D'INSCRIPTION FLE
2024/2025**
I- DIPLOMES ET CERTIFICATIONS EN FRANCAIS LANGUE ETRANGERE (FLE)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2024/25
		2023/2024	2024/2025	
DRI				
DELFL-DALF	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	Tarifs publics extérieurs : DELF A1 : 110€ DELF A2 : 110€ DELF B1 : 130 € DELF B2 : 140€ DALF C1 : 170€ DALF C2 : 180€ Tarifs publics USMB : DELF A1 : 82,50€ (-25%) DELF A2 : 82,50€ (-25%) DELF B1 : 91€ (-30%) DELF B2 : 119€ (-15%) DALF C1 : 153€ (-10%) DALF C2 : 162€ (-10%)	Tarifs publics extérieurs : DELF A1 : 110€ DELF A2 : 110€ DELF B1 : 130 € DELF B2 : 140€ Tarifs publics USMB : DELF A1 : 82,50€ (-25%) DELF A2 : 82,50€ (-25%) DELF B1 : 91€ (-30%) DELF B2 : 119€ (-15%)	<i>Souhait de ne plus proposer les niveaux DALF C1 et C2 qui accueillent peu de candidats et représentent un coût certain pour l'établissement (besoin d'une habilitation spécifique pour les enseignants, nombre d'heures de préparation et correction importante pour les évaluateurs...)</i>
TCF TP (Tous publics) ou "Normal"	Test de positionnement en FLE délivré par le CIEP	Epreuve obligatoire : 70€ Epreuves optionnelles : EE : 40€ EO : 60€	Epreuve obligatoire : 70€ Epreuves optionnelles : EE : 40€ EO : 60€	<i>pas de changement</i>
TCF ANF (Acquisition de la nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la nationalité française, délivré par fei	130 €	130 €	<i>pas de changement</i>
TCF CR (Carte de résident)	Test de positionnement en FLE destiné à l'acquisition de la carte de résident, délivré par FEI	130 €	130 €	
TCF IRN (intégration, résident, nationalité française)	Test de positionnement en FLE destiné à au contrat d'intégration, à l'acquisition de la carte de résident ainsi qu' à l'acquisition de la nationalité française , délivré par FEI (anceinement CIEP)	130 €	130 €	<i>pas de changement</i>
TCF Québec	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Québec, délivré par le CIEP	CO : 40€ CE : 40€ EO : 80 € EE : 40€	CO : 40€ CE : 40€ EO : 80 € EE : 40€	<i>pas de changement</i>
TCF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada, délivré par le CIEP	190 €	190 €	<i>pas de changement</i>
TEF Canada	Test de positionnement en FLE destiné aux candidats à l'immigration au Canada délivré par la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris)	CO : 50€ CE : 50€ EO : 60 € EE : 50€	CO : 50€ CE : 50€ EO : 60 € EE : 50€	<i>pas de changement</i>
Envoi diplôme	Envoi en courrier recommandé du diplôme obtenu.	10 €	10 €	<i>pas de changement</i>

CO = compréhension orale CE = compréhension écrite EO = expression orale EE = expression écrite

Politique de remboursement des frais d'inscription et de certifications :
Inscription certifications

Forfait de dossier de 20€ restant acquis quelle que soit la raison du désistement

Remboursement possible du reste de l'acompte versé pour le motif suivant :

- Raisons médicales
- Etudiants étrangers contraints de rejoindre leur pays d'origine (refus de renouvellement de carte de séjour, refus de visa, crise sanitaire...)

II - DIPLOMES UNIVERSITAIRES (D.U.)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2024/25
		2023/24	2024/2025	
Cours intensif semestriel (DUEF)	Formations semestrielles de 200h réparties sur 12 semaines de cours et comprenant 180h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers + 20h d'ateliers thématiques + 1 projet tutoré.	1700 € / semestre	1800 € / semestre 3500€ / année (= 2 semestres)	<i>volonté de tenir compte de l'inflation et d'encourager les séjours longs</i>

III - CERTIFICATS UNIVERSITAIRES (C.U.)

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2024/25
		2023/24	2024/2025	
Cours intensifs mensuels (C.U.FLE)	Formations mensuelles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 3 semaines de cours (15h/semaine)	450 € / mois	500 € / mois	<i>volonté de tenir compte de l'inflation</i>
Cours intensifs d'été (C.U. FLE)	Formations mensuelles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 3 semaines de cours (15h/semaine)	450 € / mois	500 € / mois	<i>volonté de tenir compte de l'inflation</i>
Cours extensifs semestriels (C.U.FLE)	Formations semestrielles de 45h de cours de langue et de culture française pour des publics étrangers, réparties sur 12 semaines de cours (3h/semaine + 6h d'activités spécifiques)	. Gratuit pour les étudiants internationaux en programme d'échange et les doctorants USMB . 450 € / semestre pour les publics extérieurs	. Gratuit pour les étudiants internationaux en programme d'échange et les doctorants USMB . 450 € / semestre pour les publics extérieurs	<i>pas de changement</i>

U.F.R., ECOLES, INSTITUTS et SERVICES	PRESTATIONS	DROITS D'INSCRIPTION		OBSERVATIONS 2024/25
		2023/24	2024/2025	
Préparation aux diplômes et certifications (DELF-DALF, TCF, TEF)	examen blanc en amont d'une session d'examens visant à préparer les candidats au format spécifique de l'examen visé	2h de préparation à 20€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF A1, DELF A2, DELF B1, TCF Résident, TCF ANF, TCF TP 4h de préparation à 40€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF B2, DALF C1, DALF C3	2h de préparation à 20€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF A1, DELF A2, DELF B1, TCF Résident, TCF ANF, TCF TP 4h de préparation à 40€ + coût de l'inscription au diplôme ou test pour le DELF B2	<i>Souhait de ne plus proposer les niveaux DALF C1 et C2 qui accueillent peu de candidats et représentent un coût certain pour l'établissement (besoin d'une habilitation spécifique pour les enseignants, nombre d'heures de préparation et correction importante pour les évaluateurs...)</i>
"Staff week" FLE	Semaine de formation en FLE destinée prioritairement aux personnels des universités partenaires et pouvant faire l'objet d'un financement Erasmus+ STT (généralement organisée courant juin) Format 1 semaine x 15h de cours + programme d'activités culturelles	170 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	170 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	<i>pas de changement</i>
Formation de formateurs	De 1 à 3 semaines de formation en FLE destinées prioritairement aux enseignants de français travaillant à l'étranger. Ces sessions de formation seront organisées entre mai et juillet à raison de 20h/semaine.	220 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	220 € pour la semaine de formation (hors coût des activités)	<i>pas de changement</i>
Ateliers thématiques	Plusieurs ateliers thématiques proposés chaque session sur un format de 10h / session (2h/ semaine x 5 semaines). Les thématiques retenues seront communiquées au moins 2 mois avant l'ouverture des cours. Ces ateliers seront animés par des enseignants de l'USMB ou par des étudiants de Master FLE dans le cadre de leur stage.	50 €	50 €	<i>pas de changement</i>
Cours "sur mesure" (en entreprise ou en groupes spécifiques)	Possibilité d'offrir des cours pour répondre à une demande spécifique d'un partenaire universitaire ou une entreprise.	Sur devis Tarif variable selon activité (entre 150 et 200 € / heure de formation / groupe de 15 apprenants maximum)	Sur devis Tarif variable selon activité (entre 150 et 200 € / heure de formation / groupe de 15 apprenants maximum)	<i>pas de changement</i>

Politique de remboursement des frais d'inscription :

Pour tous les D.U. et C.U. :

Forfait de dossier de 100€ restant acquis quelle que soit la raison du désistement

Remboursement possible du reste de l'acompte versé pour l'un des motifs suivants (sur présentation d'un justificatif valable):

- Raisons médicales,
- Refus d'octroi de visa,
- Non obtention du diplôme requis